



Action Préqualifiante aux métiers de la Solidarité Internationale

Objectif :

Découvrir les possibilités professionnelles du domaine de la Solidarité Internationale
Prendre conscience des exigences de ce champ d'activité

Dispositif Région Rhône-Alpes :

Actions Projets Collectifs Régionaux

Financement :



Groupement ou Partenariat :

Bioforce – Handicap International- Bioport

Conditions d'entrée :

Vous devez prendre contact avec un prescripteur qui vous orientera,
si votre situation le justifie, vers le dispositif.

Statut / Rémunération :

Stagiaire de la formation professionnelle

Rémunération publique par la Région au titre du livre IX du code du
travail.

Rémunération par Pôle Emploi (AREF) pour les demandeurs
d'emploi indemnisés.

Prescripteurs :

Mission Locale – Pôle Emploi – Cap Emploi – CAPE – CIDFF

Fonctionnement : Entrées / Sorties fixes, 16 places

Durée totale : 600 heures

dont

En application terrain : 35 h

**Nb heures / semaine en
centre** : 35 h

Relation prescripteurs :

3 Bilans en moyenne
au cours de la formation

Bilan application terrain :

1 bilan

Contact

Sandrine GENEVIER – plateforme.sand@gmail.com

tél : 04 75 71 79 87

Modules	Durée 600 h
Environnement de la Solidarité Internationale (contextuel et institutionnel)	40 h
Inter-culturalité	35 h
Développement Durable en perspective avec la Solidarité Internationale	35 h
Anglais (vocabulaire spécifique et pratique d'échanges oraux)	55 h
Actualités Internationales et initiation à la géopolitique	40 h
TIC	35 h
Vie de groupe et gestion de conflits	30 h
Méthodologie de gestion de projet	35 h
Apprentissages compétences techniques de terrain : initiation à l'électricité, mécanique, Water Sanitation and Hygien » et réhabilitation de bâtiments	100 h
Préparation aux concours, simulation d'entretien, de jurys, QCM d'anglais et rédaction de synthèse	90 h
Construire son parcours et confirmer son projet professionnel	40 h
Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)	10 h
Application Terrain (mise en situation d'urgence)	35 h
Sorties pédagogiques, journées sportives et/ou culturelles	20 h